

**DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE LEUDELANGE**

Séance publique du Conseil communal :	25.04.2024
Date de la convocation des conseillers :	19.04.2024
Date de l'affichage public :	19.04.2024

Présences :	Monsieur Lou LINSTER, bourgmestre, Madame Vanessa BALDASSARRI ép. DEMOLING, échevine, Monsieur Jean-Pierre ROEMEN, échevin, Monsieur Marcel JAKOBS, Monsieur Patrick CALMUS, Madame Sandrine POMPIDOU (jusqu'au point 5 inclus), Madame Denise COPETTE ép. CONRARDY, Docteur Philippe WILMES (à partir du point 2) conseillers (m/f) (7)
Représenté(e) par procuration :	Madame Nathalie ENTRINGER, Madame Sandrine POMPIDOU, conseillers (m/f) (2)
Absence(s) excusé(es) :	

Point de l'ordre du jour :	Objet :
06	Taxe sur les chiens, modification du règlement taxe

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la délibération du Conseil communal du 6 décembre 2007 portant adaptation de la taxe sur les chiens.

Entendu le Collège des bourgmestre et échevins en ses explications au sujet de la nécessité de réajuster la taxe sur les chiens.

Entendu la proposition du Collège des bourgmestre et échevins de fixer la taxe sur les chiens à 40,- Euros par chien déclaré.

Vu l'article 2/170/707140/99001 du budget communal.

Revu le règlement communal sur les chiens du 18 avril 1973.

Vu la loi modifiée du 9 mai 2008 relative aux chiens.

Vu l'avis favorable de la commission des finances.

Vu les articles 99 et 107 de la Constitution.

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Après délibération en Conseil conformément à la loi ;

décide à l'unanimité des voix

- de fixer la taxe pour les chiens à 40,- Euro par chien déclaré et par année,
- de donner comme effet de la présente le 1^{er} juin 2024.

La présente décision annule et remplace toutes les dispositions antérieures en la matière.

Prie l'autorité supérieure de bien vouloir donner son attache à la présente décision.

En séance publique

Date qu'en tête

SUIVENT LES SIGNATURES DE LA MAJORITE
DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Pour expédition conforme,
Réf. : 24/0528/AD
Leudelange, le 14 mai 2024

Le secrétaire communal,
Marc THILL



Le bourgmestre,
Lou LINSTER